

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2013, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire  
M. Richard Garant, conseiller  
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère  
Mme Francine Buisson, conseillère  
M. Robert Hamel, conseiller  
M. Michel Brodeur, conseiller  
Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière madame Isabelle Bournival est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption du procès-verbal de septembre 2013
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Soumission camion autopompe Ford 1970
- 7- Autorisation signature nouvelle directrice générale à la Caisse Desjardins
- 8- Versement allocation de départ au maire
- 9- Pancartes pour motoneiges et VTT
- 10- Demandes pour service incendie
- 11- Achat Agendas 2014
- 12- Engagement arpenteur géomètre et notaire pour modification rue J.-C. Grenier
- 13- Formation PG Mégagest Isabelle Bournival
- 14- Dernier versement Maison des Jeunes
- 15- Compte-rendu Comité Famille-Aîné
- 16- Signature contrat d'animation fête de Noël des familles
- 17- Fête des Aînés
- 18- Compensation Marcel Goudreau et Jasmin Lavoie
- 19- Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 20- Signature contrat Féerie de Noël
- 21- Annulation Résolution 2013-09-201 Caméras Carrières et Sablières
- 22- Affaires nouvelles
- 23- Période de questions
- 24- Période de suggestions
- 25- Clôture de la séance

RÉS. 2013-10-225 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Trente-et-une personnes assistent à la séance du conseil. Une question est posée sur le sujet suivant :

- Niveleuse du côté de Saint-Mathieu-du-Parc

RÉS. 2013-10-226 PROCÈS-VERBAL

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal de septembre sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

La directrice-générale accuse réception de la correspondance suivante :

- Remerciements au conseil municipal de monsieur Michel Descôteaux pour la reconnaissance en regard des membres fondateurs suite à l'inscription sur l'identification de la rue Descôteaux.
- Lettre de madame Ginette Béland et monsieur Gilles Robineau à propos de la voirie sur le chemin des Pionniers au Lac Souris, du côté de Saint-Mathieu-du-Parc.

RÉS. 2013-10-227 CORRESPONDANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTES

Salaires : 40 324.82 \$

Comptes :

6195	LACHANCE NORMAND	REMBOURSEMENT TAXES	255.85 \$
6196	ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LTEE	ENTRETIEN TRACTEURS	13.80 \$
6197	ALENTUS CORPORATION	SITE WEB	452.84 \$
6198	ALIMENTATION R. AUDET	PIÈCES ET ACCESSOIRES TERRAIN DE JEUX, ALIMENTS	43.59 \$
6199	ALLARD MICHELINE	FRAIS DE REPRÉSENTATION CONSEIL	2 000.00 \$
6200	LES ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	977.29 \$
6201	BELLEMARE MOTO	ENTRETIEN RÉPARATION OUTILS	14.37 \$
6202	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	321.93 \$
6203	ISABELLE BOURNIVAL	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	151.48 \$
6204	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	263.14 \$

6205	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN CAMION, PIÈCES ET ACCESSOIRES	144.35 \$
6206	CASSE-CROUTE WATSON	ALIMENTS	175.00 \$
6207	103,1 FM	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	580.62 \$
6208	LES CONST. ET PAV. CONTINENTAL	VOIRIE/MATÉRIAUX	170.57 \$
6209	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	15 259.50 \$
6210	DESHAIES PIERRE	SITE WEB	3 449.25 \$
6211	DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.	ALIMENTS	40.50 \$
6212	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	NIVELEUSE, LOCATION DE MACHINERIE	3 675.75 \$
6213	EXCELTECH (9134-1073 QUEBEC INC)	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	533.84 \$
6214	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE	306.22 \$
6215	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	52.00 \$
6216	TROIS-RIVIERES FORD LINCOLN	CAMION FORD 2013 F-150	481.87 \$
6217	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	71.75 \$
6218	GARANT ANDRE	FORMATION ET CONGRÈS FQM	1 243.21 \$
6219	GEOMATIQUE BLP INC.	PLANS ET ARPENTAGES	5 264.96 \$
6220	SANDRA GEROME	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL BANDE RIVERAINE	58.94 \$
6221	GRAVURE PROVINCIALE INC.	FRAIS DE REPRÉSENTATION CONSEIL	10.17 \$
6222	GROUPE CLR	COMITÉ 29 JUIN (DÉRAPE CULTURELLE)	114.98 \$
6223	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TONDEUSE À GAZON, ENTRETIEN TRACTEURS	1 190.75 \$
6224	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	155.63 \$
6225	TECHNI IRRIGATION	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	155.22 \$
6227	JULIEN BELLERIVE & FILS	LOCATION MACHINERIE, EGOÛT PLUVIAL 5E RANG, AVENUE RIVIERE/LANGLAIS, VOIRIE MATÉRIAUX	4 242.57 \$
6228	MAISON DES JEUNES AU COEUR	SUBVENTION MAISON DES JEUNES	1 250.00 \$
6229	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	EGOÛT PLUVIAL AVENUE RIVIERE/LANGLAIS	396.27 \$
6230	MAURICE HOULE & FILS LTEE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE, SIGNALISATION	371.61 \$
6231	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ELIMINATION /21.10\$ TONNE	9 666.81 \$
6232	MUNICIPALITE SAINT-BARNABÉ NORD	EAU SAINT-BARNABÉ/SAMSON MARCHAND	475.00 \$
6233	DENISE PARADIS	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE	11.48 \$
6234	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE	1 086.51 \$
6235	JULIE PLANTE ENR.	COMITÉ 29 JUIN (DÉRAPE CULTURELLE)	45.00 \$
6236	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	60.09 \$
6237	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	196.89 \$
6238	SOGETEL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON/MARCHAND, INCENDIE	169.21 \$
6239	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	ESSENCE/DIESEL CAMION INCENDIE, ESSENCE ET HUILE DIESEL, ESSENCE ET DIESEL AQUEDUC, HUILE À CHAUFFAGE CASERNE	2 303.63 \$
6240	STATION TOURISTIQUE FLORIBELL	FRAIS DE REPRÉSENTATION	999.96 \$
6241	TOURISME MAURICIE	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	344.93 \$
6242	GAETAN TREPANIER	CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES	2 968.65 \$
6243	VILLEMURE CHASSE ET PECHE	COMITÉ 29 JUIN (DÉRAPE CULTURELLE)	34.42 \$
6244	VILLE DE LOUISEVILLE	TESTS ÉCHELLES, APRIA, AUTOPOMPE	86.23 \$
6245	VILLEMURE CLAUDE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	120.00 \$
6246	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	FESTIVAL DES POMPIERS	100.00 \$
6247	FETE DES AINES	AUTRES SUBVENTIONS	200.00 \$
6248	GOUDREAU MARCEL	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	1 000.00 \$
6249	JASMIN LAVOIE	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	1 000.00 \$

6250	MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC	FORMATION AQUEDUC	109.00 \$
6251	PLACE AUX JEUNES MRC DE MASKINONGE	AUTRES SUBVENTIONS	200.00 \$
6252	SOCIETE CAN. DES POSTES	ÉLECTIONS	1 231.38 \$
130930	REVENU CANADA	DAS FED SEPT. 2013	4 631.44 \$
130930	REVENU QUEBEC	DAS PROV. SEPTEMBRE 2013	11 984.72 \$
131001	REVENU CANADA	DAS FED. ASS. LOISIRS SEPT. 2013	108.93 \$
131007	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON/MARCHAND, INCENDIE	112.09 \$
131008	SOGETEL, TELEPHONE MILOT INC.	TÉLÉPHONES MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPALE, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET CASERNE, INTERNET/VLAN AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON/MARCHAND	622.26 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	83 758.45 \$
		GRAND TOTAL	124 083.27 \$

**RÉS. 2013-10-228 COMPTES**

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 62 501.72 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

Adoptée

**RÉS. 2013-10-229 SOUMISSION VENTE CAMION INCENDIE FORD 1970**

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'offre reçue au montant de 1 200.00 \$ de la part de monsieur Réjean Audet pour la vente du camion incendie Ford 1970. Madame Isabelle Bournival est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton les documents nécessaires à cette transaction et à s'assurer que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton n'ait plus de responsabilité liée à ce camion incendie.

Adoptée

**RÉS. 2013-10-230 AUTORISATION SIGNATURE À LA CAISSE DESJARDINS POUR NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Isabelle Bournival, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents officiels à la Caisse Desjardins en remplacement de madame Micheline Allard.

Adoptée

**RÉS. 2013-10-231 VERSEMENT ALLOCATION DE DÉPART AU MAIRE**

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement de l'allocation de départ au maire en vertu de l'article 30.1 de la Loi sur le traitement des élus municipaux. Le montant versé est de 2 804.64 \$.

Adoptée

RÉS. 2013-10-232 PANCARTES POUR MOTONEIGES ET VTT

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal, suite à une demande de la Sûreté du Québec, autorise l'achat de pancartes au montant de 375.00 \$ plus taxes pour les motoneiges et VTT pour installation à différents endroits dans la municipalité.

Adoptée

RÉS. 2013-10-233 ACHAT ÉQUIPEMENT SERVICE INCENDIE

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de vêtements pour les pompiers pour un montant de 1 000.00 \$. La dépense sera inscrite au budget 2014.

Adoptée

RÉS. 2013-10-234 CLUB SOCIAL SERVICE INCENDIE

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une contribution de 100.00 \$ pour le Club Social des Pompiers de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2013-10-235 ACHAT AGENDAS 2014

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de 50 agendas personnalisés chez Myron Cadeaux Promotionnels au coût de 3.61 \$ chacun plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2013-10-236 MANDAT ARPENTEUR RUE J.-C. GRENIER

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate monsieur Yves Béland de la firme Géomatique BLP arpenteurs-géomètres pour le cadastre d'une partie de la rue J.-C. Grenier située sur le lot 3 984 627.

Adoptée

RÉS. 2013-10-237 MANDAT NOTAIRE CESSION RUE J.-C. GRENIER

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate Me Louise-Andrée Garant, notaire pour l'enregistrement de la cession d'une partie du lot 3 983 503 situé sur la rue J.-C. Grenier dont le cadastre sera déposé par monsieur Yves Béland de la firme Géomatique BLP arpenteurs-géomètres.

Le maire, monsieur André Garant et la directrice générale madame Isabelle Bournival, sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton les documents nécessaires à cette transaction.

Il est à noter que monsieur le maire, André Garant, s'est retiré de toutes discussions tant en séance privée qu'en séance publique, Me Louise-Andrée Garant étant sa fille.

Adoptée

RÉS. 2013-10-238 FORMATION PG MÉGAGEST ISABELLE BOURNIVAL

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Isabelle Bournival à suivre la formation web « États Financiers » au coût de 150.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2013-10-239 DERNIER VERSEMENT MAISON DES JEUNES

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le dernier versement de la subvention pour l'année 2013 à la Maison des Jeunes « Au cœur des montagnes » au montant de 1 250.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2013-10-240 COMPTE-RENDU COMITÉ FAMILLE-AÎNÉ

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du compte-rendu du Comité Famille-Aîné.

Adoptée

RÉS. 2013-10-241 SIGNATURE CONTRAT D'ANIMATION FÊTE DE NOËL  
DES FAMILLES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'embauche du Trio Tri-Tons pour l'animation et la musique au coût de 600.00 \$ pour la Fête de Noël du Comité de la Famille qui aura lieu le dimanche 8 décembre 2013.

Adoptée

RÉS. 2013-10-242 FÊTE DES AÎNÉS 2013

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une participation financière de 200.00 \$ pour la Fête des Aînés qui aura lieu à Saint-Boniface le 27 octobre prochain, fête à laquelle un citoyen ou une citoyenne de Saint-Élie-de-Caxton sera honoré.

Adoptée

RÉS. 2013-10-243 COMPENSATION MARCEL GOUDREAU ET JASMIN LAVOIE

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal verse une compensation financière de 1 000.00 \$ chacun à monsieur Marcel Goudreau, pour le prêt de figurines et à monsieur Jasmin Lavoie, pour le prêt d'œuvres d'art au Garage de la Culture durant la saison estivale 2013.

Adoptée

RÉS. 2013-10-244 SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ  
INCENDIE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire André Garant ainsi que madame Isabelle Bournival, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'avenant à l'entente du schéma de couverture de risques de la MRC de Maskinongé. L'avenant concerne l'ajout de ce qui suit : « à l'exception de la Ville de Louiseville qui facturera un montant de mille dollars (1 000.00 \$) la première heure d'utilisation du camion incendie à échelle et un montant de cinq cents dollars (500.00 \$) pour chaque heure additionnelle ».

Adoptée

RÉS. 2013-10-245 SIGNATURE CONTRAT FÉERIE DE NOËL

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'embauche du groupe Moi et la Belle dont la personne répondante est monsieur Marc Grenier pour la Fête de Noël. Le coût pour 12 dates est de 8 100.00 \$ pour la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton à payer selon les modalités du contrat.

Adoptée

RÉS. 2013-10-246 ANNULATION RÉOLUTION 2013-09-201 CAMÉRAS  
CARRIÈRES ET SABLIERES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal annule la résolution 2013-09-201 sur les carrières et sablières. Des démarches ont été faites auprès de d'autres municipalités et des suggestions ont été apportées pour la surveillance de carrières et sablières. Comme les coûts pour les caméras étaient très élevés, le prochain conseil municipal décidera d'une solution pour la surveillance des carrières et sablières.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

MARLYNE MUISE

- Madame Muise remercie les gens de leur confiance lors de ses années comme conseillère municipale.

MICHEL BRODEUR

- Monsieur Brodeur mentionne que la Fête de Noël a déjà trois soirs de complets et que l'on a reçu plus de 100 demandes de plus que l'an passé;
- Monsieur Brodeur mentionne que la Garage de la Culture a rapporté une somme de 8 418.00 \$ pour les entrées et les cailloux vendus et qu'au total, ce sont des revenus pour le tourisme de 152 186.00 \$ jusqu'à ce jour pour la saison touristique 2013;
- Monsieur Brodeur nous fait part de son expérience comme conseiller municipal, des beaux projets, même farfelus. Il souhaite que Saint-Élie-de-Caxton continue de se développer.

#### ROBERT HAMEL

- Monsieur Hamel mentionne que c'est sa douzième année au service de la municipalité et qu'il a été très présent aux travaux publics et que les différents bâtiments de la municipalité sont sa fierté. Il remercie ses collègues pour leur patience. Il est très fier de l'avancement de Saint-Élie-de-Caxton. Il souhaite que la population lui fasse confiance lors des prochaines élections.

#### FRANCINE BUISSON

- Madame Buisson mentionne que l'UTA est présente pour une 5<sup>ième</sup> session consécutive et que les cours affichent encore complet, c'est-à-dire 28 personnes en provenance en majorité de Saint-Élie-de-Caxton et des paroisses environnantes;
- Madame Buisson mentionne qu'elle est à l'étape finale après 8 années d'implication municipale. L'objectif de départ, de rendre conforme les numéros civiques a été atteint et il y a eu l'implication au sein du comité de la famille qui est notre comité;
- Madame Buisson remercie les bénévoles qui ont donné de leur temps, au conseil municipal, au personnel et à la population pour leur confiance et leur respect.

#### LOUISE LAFRENIÈRE GRENIER

- Madame Lafrenière Grenier mentionne qu'il a été très stimulant de travailler avec monsieur le maire André Garant. C'est un homme avec beaucoup d'idées, de projets. Il sait comment aller chercher des subventions. Travailler avec lui a été une expérience agréable;
- Madame Lafrenière Grenier rend hommage à madame Micheline Allard qui avec ses connaissances était très compétente dans les règlements et les lois. Elle en profite pour lui souhaiter une bonne retraite après 26 ans à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

#### RICHARD GARANT

- Monsieur Garant mentionne qu'il va se représenter comme conseiller municipal, il espère continuer;
- Monsieur Garant remercie monsieur le maire André Garant pour tout ce qu'il a fait pour la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, de même que toutes les subventions qu'il est allé chercher;
- Monsieur Garant félicite tout le conseil municipal et remercie madame Micheline Allard pour tous les conseils et les informations reçues.

#### RÉS. 2013-10-247 BUDGET FÉERIE DE NOËL

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 6 000.00 \$ pour commencer les préparatifs de la Fête de Noël pour l'achat de lumières, l'aménagement des ponts ainsi que l'intérieur du Garage de la Culture.

Adoptée

RÉS. 2013-10-248 REMERCIEMENTS MADAME GERTRUDE LACHANCE ET  
DEMANDE POUR FÉERIE DE NOËL 2013

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal remercie madame Gertrude Lachance, qui depuis quelques années, accepte que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton utilise son électricité pour la Féerie de Noël, c'est-à-dire l'illumination du pont situé à proximité de sa résidence, et par le fait même, lui réitérer la demande pour la Féerie de Noël 2013.

Adoptée

RÉS. 2013-10-249 MODIFICATION SIGNATAIRES  
RÉSOLUTION 2010-01-08

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Isabelle Bournival, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents avec monsieur le maire, André Garant, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton en remplacement de madame Micheline Allard pour l'enregistrement des documents nécessaires à l'application du règlement 2010-001 intitulé : « Verbalisation de l'Avenue du Moulin située sur le lot 3 983 215 » chez Me Louise-Andrée Garant, notaire.

Il est à noter que le maire, monsieur André Garant s'est retiré de toute discussion concernant cette résolution, Me Louise-Andrée Garant étant sa fille.

Adoptée

RÉS. 2013-10-250 PLACE AUX JEUNES MRC MASKINONGÉ

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une participation financière de 200.00 \$ pour l'activité « Place aux jeunes » qui aura lieu les 22, 23 et 24 novembre 2013 et les 22 et 23 février 2014 dans la MRC de Maskinongé.

Adoptée

RÉS. 2013-10-251 RENOUELEMENT CERTIFICAT DE QUALIFICATION  
MARIO SAMSON

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Isabelle Bournival, directrice générale et secrétaire-trésorière à remplir les documents d'attestation d'emploi pour le renouvellement de certificats en eau potable pour Mario Samson et autorise le paiement de 109.00 \$ de droits exigibles au gouvernement pour ce renouvellement.

Adoptée

RÉS. 2013-10-252 MISE A PIED RÉJEAN RIOPEL

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité la mise à pied de monsieur Réjean Riopel lors de la semaine finissant le 26 octobre 2013.

Adoptée

RÉS. 2013-10-253 REMPLACEMENT PLAQUE 125<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que la plaque érigée lors du 125<sup>e</sup> anniversaire soit remplacée suite à son vol. Le texte d'origine y sera inscrit.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trente-et-une personnes assistent à la séance du conseil. Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Plusieurs citoyens félicitent le conseil municipal, monsieur le maire, André Garant, de même que madame Micheline Allard pour leur beau travail accompli au fil de ces années et de la fierté que l'on retrouve;
- Questionnement sur la façon de devenir candidat et les critères pour être membre du conseil municipal;
- Expérience des touristes qui mentionnent que les gens de Saint-Élie-de-Caxton sont accueillants.

ANDRÉ GARANT

- Monsieur le maire remercie la population pour la confiance qu'elle lui a accordée depuis vingt-six ans car ça été de belles années, une expérience formidable où on a appris à connaître les gens et à aller de l'avant avec des idées. Beaucoup de beaux projets sont nés, beaucoup de subventions. Une belle collaboration des associations, dont l'Âge d'or;
- Monsieur le maire mentionne qu'il est invité à donner des conférences un peu partout au Québec et que le sujet de la conférence est : Saint-Élie-de-Caxton;
- Monsieur le maire remercie les gens de la Fabrique pour leur collaboration;
- Monsieur le maire remercie chaleureusement madame Micheline Allard car ça été un plaisir de travailler avec elle, toujours dans le respect;
- Monsieur le maire remercie feu André Pellerin dit « MAX » pour la feuille de comptabilité simple que l'on retrouve encore aujourd'hui dans le cahier du conseil;
- Monsieur le maire remercie les jeunes étudiants qui ont travaillé à l'église, au presbytère, etc... Merci d'avoir participé aux activités de la Municipalité;
- Monsieur le maire remercie Manon Drolet pour la commandite du site internet de la municipalité de même que monsieur Pierre Deshaies qui en fait l'entretien;
- Monsieur le maire mentionne que depuis 1990, la richesse foncière de la municipalité a été multipliée par six et le budget est de deux millions de plus qu'en 1990;
- Monsieur le maire mentionne que lors de l'élection du 3 novembre, il faut aller voter car c'est important;
- Monsieur le maire remercie les employés pour qui il a toujours eu de la considération;
- Monsieur le maire remercie tous les acteurs qui ont mis en place des infrastructures, des projets, etc... dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

Une suggestion est apportée pour une soirée d'information des différents candidats et candidates qui se présentent à l'élection de novembre prochain.

RÉS. 2013-10-254 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H50.

Adoptée

Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire a soumis ces résolutions au vote des membres du conseil municipal. Tous les membres présents du conseil approuvent l'adoption de ces résolutions.

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Isabelle Bournival  
Dir. Générale Sec-trésorière

\_\_\_\_\_  
André Garant, maire